

Recommandations

Récapitulatif des recommandations émises par les membres du groupe de travail à l'occasion de la première réunion du groupe de travail, le mardi 10 novembre 2015.

Accessibilité :

- ★ Faire montre d'une considération pour le handicap
- ★ Intégrer les associations locales et les communautés empêchées dans le développement d'outils plus accessibles. Mettre en place de nouveaux projets d'accessibilité (enregistrements en voix humaines par exemple)
- ★ Travailler sur un corpus réduit mettant en avant la diversité de la presse ancienne. Chercher à rendre accessible la presse ancienne au grand public via quelques exemplaires choisis et non à un public de chercheurs
- ★ Réfléchir à une éditorialisation des contenus pour les rendre plus accessibles. Travailler en priorité sur de la presse illustrée et sur des corpus limités
- ★ Prendre contact avec le service dédié aux déficients visuels et moteurs de la *Library of Congress* (USA)

Développement numérique :

- ★ Travailler sur la structuration et la segmentation des pages jusqu'à l'article
- ★ Travailler sur une meilleure qualité de l'ocr
- ★ Dresser une liste des noms propres les plus utilisés dans la presse ancienne régionale et la transmettre au prestataire pour améliorer la qualité de l'ocr (termes à reconnaître)
- ★ Reconnaître le type de nom propre (lieu ou personne) via le TEI
- ★ Tester une transformation en DAISY d'un article segmenté en XML ALTO > que se passe-t-il au niveau audio ?
- ★ Réfléchir quant à la possibilité de rendre l'ocr corrigéable par les internautes ou tout au moins donner la possibilité aux utilisateurs de faire remonter des erreurs (via un formulaire dédié par exemple)
- ★ Développer la création d'index dans lesquels il est possible de naviguer et d'accéder rapidement aux spécificités régionales et locales des titres

Traitement de la presse ancienne :

- ★ Identifier les rubriques les plus usitées et/ou les plus pertinentes à mettre en avant concernant la presse du 19^e siècle

Organisation de l'expérimentation :

- ★ Effectuer des tests utilisateurs, en faisant appel aux professionnels du handicap capables de répondre et d'apporter leur expertise
- ★ Effectuer régulièrement des audits pour le bon respect des normes d'accessibilité numérique par un prestataire extérieur spécialisé (normes RGAA 3.0 par exemple)